



**HAUTE-LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°43-2021-201

PUBLIÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

# Sommaire

## **43\_Pref\_Préfecture Haute-Loire / Bureau de la réglementation et des élections**

43-2021-12-27-00002 - Arrêté préfectoral DCL-BRÉ n°2021-107 du 27 décembre 2021 portant renouvellement de la dénomination de commune touristique à la commune de Vorey-sur-Arzon (2 pages) Page 3

43-2021-12-27-00003 - Arrêté préfectoral DCL-BRÉ n°2021-108 du 27 décembre 2021 portant renouvellement de la dénomination de commune touristique à la commune de Lavoûte-sur-Loire (2 pages) Page 6

43-2021-12-27-00004 - Arrêté préfectoral DCL-BRÉ n°2021-109 du 27 décembre 2021 portant renouvellement de la dénomination de commune touristique aux communes de Chenereilles, Le Chambon-sur-Lignon, Le Mas-de-Tence, le Mazet-Saint-Voy, Saint-Jeures et Tence (2 pages) Page 9

## **43\_Pref\_Préfecture Haute-Loire / Bureau de la représentation de l'Etat et de la communication**

43-2021-12-27-00001 - Arrêté BRECI 2021-13 accordant la médaille d'honneur régionale, départementale et communale à l'occasion de la promotion du 1er janvier 2022 (14 pages) Page 12

## **43\_Pref\_Préfecture Haute-Loire / Sous préfecture de Brioude**

43-2021-12-17-00008 - Arrêté préfectoral SPB N° 2021 / 75 du 17 décembre 2021 prononçant le transfert à la commune de Mézères des parcelles cadastrées A 333 et A 334 appartenant aux sections de Planèze - de Fau et de Vioches - commune de MEZERES - (2 pages) Page 27

## **43\_SDIS\_Service départemental d'incendie et de secours de Haute-Loire /**

43-2021-11-10-00002 - 2021 09 Arrêté portant attribution de la médaille d'honneur des SP au titre de la promotion du 4 dec 21 (5 pages) Page 30

43-2021-12-25-00001 - 2021 11 Arrêté portant nomination du référent volontariat (1 page) Page 36

43-2021-11-10-00003 - 2021-10 Arrêté portant habilitation de l'UDSP 43 à assurer la formation des JSP et à préparer le BNSP (2 pages) Page 38

43\_Pref\_Préfecture Haute-Loire

43-2021-12-27-00002

Arrêté préfectoral DCL-BRÉ n°2021-107 du 27 décembre 2021 portant renouvellement de la dénomination de commune touristique à la commune de Vorey-sur-Arzon

**Arrêté préfectoral DCL-BRE n°2021-107 du 27 décembre 2021 portant renouvellement de la  
dénomination de commune touristique à la commune de Vorey-sur-Arzon**

Le préfet de la Haute-Loire

- Vu** le code du tourisme et notamment ses articles L. 133-11, L.133-12, L. 134-3, R. 133-32 et suivants ;
- Vu** le code général des collectivités locales, notamment ses articles L. 2333-26 et L. 2334-7 ;
- Vu** le décret n° 2008-884 du 2 septembre 2008 relatif aux communes touristiques et aux stations classées de tourisme ;
- Vu** l'arrêté interministériel du 2 septembre 2008 relatif aux communes touristiques et aux stations classées, notamment ses articles 1 et 2 ;
- Vu** l'arrêté du 16 septembre 2010 relatif à la signalétique des communes touristiques et stations classées de tourisme ;
- Vu** l'arrêté du 10 juin 2011 modifiant l'arrêté du 2 septembre 2008 relatif aux communes touristiques et aux stations classées de tourisme ;
- Vu** l'arrêté ministériel du 16 avril 2019 modifiant l'arrêté du 2 septembre 2008 relatif aux communes touristiques et aux stations classées de tourisme ;
- Vu** la circulaire du 3 septembre 2009 relative aux communes touristiques et aux stations classées mentionnées dans le code du tourisme ;
- Vu** la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) ;
- Vu** le décret du Président de la République en date du 29 juillet 2020 portant nomination de Monsieur Eric ETIENNE en qualité de préfet de la Haute-Loire ;
- Vu** l'arrêté préfectoral SG/COORDINATION n°2021-13 du 9 février 2021 portant organisation de la préfecture de la Haute-Loire ;
- Vu** l'arrêté préfectoral SG/COORDINATION n°2021-120 en date du 7 décembre 2021 portant délégation de signature à Monsieur Antoine PLANQUETTE, secrétaire général de la Préfecture de Haute-Loire ;
- Vu** l'arrêté préfectoral DIPPAL/BEAG n°2015-131 du 14 avril 2015 portant dénomination des communes de Beaulieu, Chamalières sur Loire, Lavoûte-sur-Loire, Malrevers, Mézères, Roche-en-Régnier, Rosières, Saint-Etienne-Lardeyrol, Saint-Pierre-du-Champ, Saint-Vincent et Vorey-sur-Arzon comme « commune touristique » ;
- Vu** la délibération du 23 septembre 2020 du conseil municipal de la commune de Vorey-sur-Arzon sollicitant le maintien de la dénomination de commune touristique obtenue en 2015 ;

- Vu** le dossier de demande de renouvellement de classement en commune touristique, déposé en préfecture de Haute-Loire le 18 décembre 2020 par la mairie de Vorey-sur-Arzon ;
- Vu** l'arrêté préfectoral DCL/BRE n°2021-19 du 20 avril 2021 portant classement en catégorie II de l'office de tourisme de la communauté d'agglomération du Puy-en-Velay ;

**Considérant** que l'instruction de la demande de maintien du label "commune touristique", déposée le 18 décembre 2020, était conditionnée au renouvellement du classement de l'office de tourisme de l'agglomération du Puy-en-Velay ;

**Considérant**, d'une part, que l'office de tourisme de l'agglomération du Puy-en-Velay n'a été classé que le 20 avril 2021 et, d'autre part, qu'au vu des informations figurant dans le dossier présenté à l'appui de sa demande, la commune de Vorey-sur-Arzon respecte les dispositions de l'article R. 1333-32 susvisé du code du tourisme, et remplit toujours actuellement les conditions pour être dénommé "commune touristique" ;

**SUR** proposition du secrétaire générale de la Préfecture de la Haute-Loire ;

## **ARRÊTE**

### **Article 1 :**

La commune de Vorey-sur-Arzon est reclassée « commune touristique » pour une durée de 5 ans à compter de la date du présent arrêté.

### **Article 2 :**

A l'expiration de ce délai, une nouvelle demande devra être déposée selon les mêmes modalités dans les formes prévues aux articles R133-32 et suivants du code du tourisme.

### **Article 3 :**

Le présent arrêté fera l'objet d'une parution au recueil des actes administratifs de l'Etat dans le département.

### **Article 4 :**

Le dossier annexé au présent arrêté est consultable à la préfecture de Haute-Loire.

### **Article 5 :**

Toute modification notoire des critères exigés, et sur lesquels se fondent le présent classement, devra être signalé par écrit à Monsieur le préfet de la Haute-Loire.

### **Article 6 :**

La signalétique de la dénomination de Vorey-sur-Arzon en commune touristique, doit être conforme au modèle fixé par l'arrêté du 16 septembre 2010, et respecter les spécifications techniques des panneaux signalant les communes touristiques.

### **Article 7 :**

Le secrétaire général de la préfecture de la Haute-Loire, Monsieur le président de la Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay, et Madame le maire de Vorey-sur-Arzon à qui sera notifié cet acte, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté.

Le Puy-en-Velay, le 27 décembre 2021

Pour le préfet et par délégation,  
Le secrétaire général,

*signé*

Antoine Planquette

#### Voies et délais de recours –

*Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du préfet de la Haute-Loire et d'un recours hiérarchique auprès du ministre de l'intérieur.*

*Conformément aux dispositions des articles R. 421-1 à R. 421-5 du code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Clermont-Ferrand, dans le délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.*

*Le tribunal administratif peut être saisi via l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible sur le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).*

43\_Pref\_Préfecture Haute-Loire

43-2021-12-27-00003

Arrêté préfectoral DCL-BRÉ n°2021-108 du 27 décembre 2021 portant renouvellement de la dénomination de commune touristique à la commune de Lavoûte-sur-Loire



**Arrêté préfectoral DCL-BRÉ n°2021-108 du 27 décembre 2021 portant renouvellement de la dénomination de commune touristique à la commune de Lavoûte-sur-Loire**

Le préfet de la Haute-Loire

- Vu** le code du tourisme et notamment ses articles L. 133-11, L.133-12, L. 134-3, R. 133-32 et suivants ;
- Vu** le code général des collectivités locales, notamment ses articles L. 2333-26 et L. 2334-7 ;
- Vu** le décret n° 2008-884 du 2 septembre 2008 relatif aux communes touristiques et aux stations classées de tourisme ;
- Vu** l'arrêté interministériel du 2 septembre 2008 relatif aux communes touristiques et aux stations classées, notamment ses articles 1 et 2 ;
- Vu** l'arrêté du 16 septembre 2010 relatif à la signalétique des communes touristiques et stations classées de tourisme ;
- Vu** l'arrêté du 10 juin 2011 modifiant l'arrêté du 2 septembre 2008 relatif aux communes touristiques et aux stations classées de tourisme ;
- Vu** l'arrêté ministériel du 16 avril 2019 modifiant l'arrêté du 2 septembre 2008 relatif aux communes touristiques et aux stations classées de tourisme ;
- Vu** la circulaire du 3 septembre 2009 relative aux communes touristiques et aux stations classées mentionnées dans le code du tourisme ;
- Vu** la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) ;
- Vu** le décret du Président de la République en date du 29 juillet 2020 portant nomination de Monsieur Eric ETIENNE en qualité de préfet de la Haute-Loire ;
- Vu** l'arrêté préfectoral SG/COORDINATION n°2021-13 du 9 février 2021 portant organisation de la préfecture de la Haute-Loire ;
- Vu** l'arrêté préfectoral SG/COORDINATION n°2021-120 en date du 7 décembre 2021 portant délégation de signature à Monsieur Antoine PLANQUETTE, secrétaire général de la Préfecture de la Haute-Loire ;
- Vu** l'arrêté préfectoral DIPPAL/BEAG n°2015-131 du 14 avril 2015 portant dénomination des communes de Beaulieu, Chamalières sur Loire, Lavoûte-sur-Loire, Malrevers, Mézères, Roche-en-Régnier, Rosières, Saint-Etienne-Lardeyrol, Saint-Pierre-du-Champ, Saint-Vincent et Vorey-sur-Arzon comme « commune touristique » ;
- Vu** la délibération du 29 janvier 2021 du conseil municipal de la commune de Lavoûte-sur-Loire sollicitant le maintien de la dénomination de commune touristique obtenue en 2015 ;

**Vu** le dossier de demande de renouvellement de classement, déposé en préfecture de Haute-Loire, par la mairie de Lavoûte-sur-Loire le 20 mai 2021 ;

**Vu** l'arrêté préfectoral DCL/BRE n°2021-19 du 20 avril 2021 portant classement en catégorie II de l'office de tourisme de la communauté d'agglomération du Puy-en-Velay ;

**Considérant** que l'instruction de la demande de maintien du label "commune touristique" était conditionnée au renouvellement du classement de l'office de tourisme de l'agglomération du Puy-en-Velay ;

**Considérant**, d'une part, que l'office de tourisme de l'agglomération du Puy-en-Velay n'a été classé que le 20 avril 2021 et, d'autre part, qu'au vu des informations figurant dans le dossier présenté à l'appui de sa demande, la commune de Lavoûte-sur-Loire respecte les dispositions de l'article R. 1333-32 susvisé du code du tourisme et remplit toujours actuellement les conditions pour être dénommée "commune touristique" ;

**SUR** proposition du secrétaire générale de la Préfecture de la Haute-Loire ;

## **ARRÊTE**

### **Article 1 :**

La commune de Lavoûte-sur-Loire est reclassée « commune touristique » pour une durée de 5 ans à compter de la date du présent arrêté.

### **Article 2 :**

A l'expiration de ce délai, une nouvelle demande devra être déposée selon les mêmes modalités dans les formes prévues aux articles R133-32 et suivants du code du tourisme.

### **Article 3 :**

Le présent arrêté fera l'objet d'une parution au recueil des actes administratifs de l'Etat dans le département.

### **Article 4 :**

Le dossier annexé au présent arrêté est consultable à la préfecture de Haute-Loire.

### **Article 5 :**

Toute modification notoire des critères exigés, et sur lesquels se fondent le présent classement, devra être signalé par écrit à Monsieur le préfet de la Haute-Loire.

### **Article 6 :**

La signalétique de la dénomination de Lavoûte-sur-Loire en commune touristique, doit être conforme au modèle fixé par l'arrêté du 16 septembre 2010, et respecter les spécifications techniques des panneaux signalant les communes touristiques.

### **Article 7 :**

Le secrétaire général de la préfecture de la Haute-Loire, Monsieur le président de la Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay, et Monsieur le maire de Lavoûte-sur-Loire à qui sera notifié cet acte, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté.

Le Puy-en-Velay, le 27 décembre 2021

Pour le préfet et par délégation,  
Le secrétaire général,

*signé*

Antoine Planquette

#### Voies et délais de recours –

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du préfet de la Haute-Loire et d'un recours hiérarchique auprès du ministre de l'intérieur.

Conformément aux dispositions des articles R. 421-1 à R. 421-5 du code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Clermont-Ferrand, dans le délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Le tribunal administratif peut être saisi via l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible sur le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).



43\_Pref\_Préfecture Haute-Loire

43-2021-12-27-00004

Arrêté préfectoral DCL-BRÉ n°2021-109 du 27 décembre 2021 portant renouvellement de la dénomination de commune touristique aux communes de Chenereilles, Le Chambon-sur-Lignon, Le Mas-de-Tence, le Mazet-Saint-Voy, Saint-Jeures et Tence

**Arrêté préfectoral DCL-BRÉ n°2021-109 du 27 décembre 2021 portant renouvellement de la dénomination de commune touristique aux communes de Chenereilles, Le Chambon-sur-Lignon, Le Mas-de-Tence, le Mazet-Saint-Voy, Saint-Jeures et Tence**

Le préfet de la Haute-Loire

- Vu** le code du tourisme et notamment ses articles L. 133-11, L.133-12, L. 134-3, R. 133-32 et suivants ;
- Vu** le code général des collectivités locales, notamment ses articles L. 2333-26 et L. 2334-7 ;
- Vu** le décret n° 2008-884 du 2 septembre 2008 relatif aux communes touristiques et aux stations classées de tourisme ;
- Vu** l'arrêté interministériel du 2 septembre 2008 relatif aux communes touristiques et aux stations classées, notamment ses articles 1 et 2 ;
- Vu** l'arrêté du 16 septembre 2010 relatif à la signalétique des communes touristiques et stations classées de tourisme ;
- Vu** l'arrêté du 10 juin 2011 modifiant l'arrêté du 2 septembre 2008 relatif aux communes touristiques et aux stations classées de tourisme ;
- Vu** l'arrêté ministériel du 16 avril 2019 modifiant l'arrêté du 2 septembre 2008 relatif aux communes touristiques et aux stations classées de tourisme ;
- Vu** la circulaire du 3 septembre 2009 relative aux communes touristiques et aux stations classées mentionnées dans le code du tourisme ;
- Vu** la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) ;
- Vu** le décret du Président de la République en date du 29 juillet 2020 portant nomination de Monsieur Eric ETIENNE en qualité de préfet de la Haute-Loire ;
- Vu** l'arrêté préfectoral SG/COORDINATION n°2021-13 du 9 février 2021 portant organisation de la préfecture de la Haute-Loire ;
- Vu** l'arrêté préfectoral SG/COORDINATION n°2021-120 en date du 7 décembre 2021 portant délégation de signature à Monsieur Antoine PLANQUETTE, secrétaire général de la Préfecture de Haute-Loire ;
- Vu** l'arrêté préfectoral DIPPAL/BÉAG n° 2015-112 du 2 avril 2015 portant dénomination des communes de Chenereilles, Le Mas-de-Tence, Le Mazet-Saint-Voy, Saint-Jeures et Tence comme « commune touristique » ;
- Vu** l'arrêté préfectoral DIPPAL/BÉAG n° 2015-77 du 13 mars 2015 portant dénomination de la commune du Chambon-sur-Lignon comme « commune touristique » ;
- Vu** la délibération du 13 février 2020 du conseil communautaire de la Communauté de Communes du Haut-Lignon sollicitant le renouvellement du classement en commune touristique pour l'ensemble de ses communes membres ;

**Vu** le dossier de demande de renouvellement de classement, déposé en préfecture de Haute-Loire, par la Communauté de Communes du Haut-Lignon le 28 mai 2021 ;

**Vu** l'arrêté préfectoral DCL-BRÉ n° 2021-18 du 19 avril 2021 portant classement en catégorie II de l'office de tourisme du Haut-Lignon ;

**Considérant** que l'instruction de la demande de renouvellement du label "commune touristique", pour l'ensemble des communes membres de cet établissement public de coopération intercommunale, était conditionnée au renouvellement du classement de l'office de tourisme du Haut-Lignon,

**Considérant**, d'une part, que l'office de tourisme du Haut-Lignon n'a été classé que le 19 avril 2021 et, d'autre part, qu'au vu des informations figurant dans le dossier présenté à l'appui de la demande, les communes de la Communauté de Communes du Haut-Lignon respectent les dispositions de l'article R. 1333-32 susvisé du code du tourisme, et remplissent toujours actuellement les conditions pour être dénommée "commune touristique" ;

**SUR** proposition du secrétaire générale de la Préfecture de la Haute-Loire ;

## **ARRÊTE**

### **Article 1 :**

Les communes de Chenereilles, Le Chambon-sur-Lignon, Le Mas-de-Tence, Le Mazet-Saint-Voy, Saint-Jeures et Tence sont reclassées « commune touristique » pour une durée de 5 ans à compter de la date du présent arrêté.

### **Article 2 :**

A l'expiration de ce délai, une nouvelle demande devra être déposée selon les mêmes modalités dans les formes prévues aux articles R133-32 et suivants du code du tourisme.

### **Article 3 :**

Le présent arrêté fera l'objet d'une parution au recueil des actes administratifs de l'Etat dans le département.

### **Article 4 :**

Le dossier annexé au présent arrêté est consultable à la préfecture de Haute-Loire.

### **Article 5 :**

Toute modification notoire des critères exigés, et sur lesquels se fondent le présent classement, devra être signalé par écrit à Monsieur le préfet de la Haute-Loire.

### **Article 6 :**

La signalétique de la dénomination de Chenereilles, Le Chambon-sur-Lignon, Le Mas-de-Tence, Le Mazet-Saint-Voy, Saint-Jeures et Tence en commune touristique, doit être conforme au modèle fixé par l'arrêté du 16 septembre 2010, et respecter les spécifications techniques des panneaux signalant les communes touristiques.

### **Article 7 :**

Le secrétaire général de la préfecture de la Haute-Loire, Madame la Sous-Préfète d'Yssingeaux, et Monsieur le Président de Communauté de Communes du Haut-Lignon à qui sera notifié cet acte, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté.

Le Puy-en-Velay, le 27 décembre 2021

Pour le préfet et par délégation,  
Le secrétaire général,

**signé**

Antoine Planquette

#### Voies et délais de recours –

*Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du préfet de la Haute-Loire et d'un recours hiérarchique auprès du ministre de l'intérieur.*

*Conformément aux dispositions des articles R. 421-1 à R. 421-5 du code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Clermont-Ferrand, dans le délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.*

*Le tribunal administratif peut être saisi via l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible sur le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).*

43\_Pref\_Préfecture Haute-Loire

43-2021-12-27-00001

Arrêté BRECI 2021-13 accordant la médaille  
d'honneur régionale, départementale et  
communale à l'occasion de la promotion du 1er  
janvier 2022



**Arrêté BRECI n°2021-13**

accordant la médaille d'honneur régionale, départementale et communale  
à l'occasion de la promotion du 1er janvier 2022

Le préfet de la Haute-Loire

**Vu** le décret n°87-594 du 22 juillet 1987, portant création de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale,

**Vu** le décret n°2005-48 du 25 janvier 2005 modifiant les conditions d'attribution de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale,

**Vu** le décret du Président de la République du 29 juillet 2020 portant nomination de M. Eric ETIENNE en qualité de préfet de la Haute-Loire,

**Sur** proposition du directeur des services du cabinet,

**ARRÊTE**

Article 1 : La médaille d'honneur régionale, départementale et communale échelon ARGENT est décernée à :

**- Monsieur ANDRE Stéphane**

Technicien territorial, Conseil départemental de la Haute-Loire

**- Monsieur ANGLADE Ludovic**

Adjoint technique territorial principal de 1ère classe, SYNDICAT DE GESTION DES EAUX DU VELAY

**- Monsieur ARNAUD Marcel**

Ancien adjoint au maire, mairie de FELINES

**- Monsieur ARNAUD Raoul**

Agent de maîtrise, mairie de BAS EN BASSET

**- Monsieur AUJOLAT Frédéric**

Adjoint technique principal de 1ère classe, mairie de SAINT ETIENNE

**- Madame BAUZON Magali**

Adjointe administrative principale de 1ère classe, Conseil départemental de la Haute-Loire

**- Madame BEGEY Agnès née ROCON**

Adjointe administrative principale de 1ère classe, SDIS DE LA HAUTE-LOIRE

- **Monsieur BERAUD Alexandre**  
Ingénieur territorial, Conseil départemental de la Haute-Loire
- **Madame BERLAND Véronique née LEFEBVRE**  
Assistante d'enseignement artistique principale de 1ère classe, SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA VALLEE DE L'ONDAINE
- **Monsieur BESQUEUT Raphaël**  
Adjoint technique principal, Conseil départemental de la Haute-Loire
- **Monsieur BONGIRAUD Julien**  
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe, SYNDICAT DE GESTION DES EAUX DU VELAY
- **Monsieur BONNET Robert**  
Adjoint technique principal de 1ère classe, mairie de SAINT ETIENNE
- **Madame BONVALLET Virginie**  
Adjointe technique principale de 1ère classe, Conseil départemental de la Haute-Loire
- **Monsieur BOYER Eric**  
Agent de maîtrise, Conseil départemental de la Haute-Loire
- **Monsieur BOYER Matthieu**  
Attaché territorial, Conseil départemental de la Haute-Loire
- **Monsieur BREUIL Jean-Pierre**  
Adjoint technique principal de 1ère classe, mairie de LANGEAC
- **Madame BREUL Brigitte née BESSE**  
Adjointe administrative principale de première classe, Conseil départemental de la Haute-Loire
- **Monsieur BRUN Christophe**  
Adjoint au maire, mairie de CUSSAC-SUR-LOIRE
- **Madame CARBONI Liliane**  
Adjointe technique principale de 2ème classe, Conseil départemental de la Haute-Loire
- **Monsieur CHADES Alain**  
Adjoint technique principal de 2ème classe, Conseil départemental du Puy-de-Dôme
- **Monsieur CHAPELLE Pascal**  
Conseiller municipal, mairie de FELINES
- **Monsieur CHARBONNIER Frédéric**  
Adjoint technique principal de 1ère classe, mairie de LANGEAC
- **Madame CHARBONNIER Marie-Claire née LIMAGNE**  
Agent de soins hospitaliers qualifié de classe normale, EHPAD SAINT-JACQUES – SAUGUES

- **Monsieur CHARRE Laurent**  
Ingénieur territorial, Conseil départemental de la Haute-Loire
- **Monsieur CHASSAN Pascal**  
Agent de maîtrise principal, Conseil départemental de la Haute-Loire
- **Monsieur CHAZAL Thomas**  
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe, mairie de LA RICAMARIE
- **Monsieur CHEVALIER Guillaume**  
Biologiste vétérinaire pharmacien de classe exceptionnelle, Conseil départemental de la Haute-Loire
- **Monsieur CHEVALIER Laurent**  
Agent de maîtrise territorial, Conseil départemental de la Haute-Loire
- **Monsieur CHOMAT Alain**  
Adjoint technique principal de 1ère classe, COMMUNAUTE DE COMMUNES MARCHES DU VELAY ROCHEBARON
- **Monsieur CLAPEYRON Patrice**  
Adjoint technique principal de 1ère classe, mairie de SAINT ETIENNE
- **Monsieur CLEMENSAT Michel**  
Technicien principal de 1ère classe, Conseil départemental de la Haute-Loire
- **Madame COSTECHAREYRE Catherine**  
Attachée territoriale, MAIRIE DE MONISTROL SUR LOIRE
- **Madame COUTANSON Emmanuelle**  
Attachée territoriale, Conseil départemental de la Loire
- **Madame COUTAREL Josiane**  
Attachée hors classe, Conseil départemental de la Haute-Loire
- **Monsieur COVINHES Fabien**  
Ingénieur principal territorial, mairie de BRIOUDE
- **Madame CUBIZOLLES Huguette**  
Agent d'entretien qualifié, EHPAD SAINT-JACQUES - SAUGUES
- **Monsieur CUBIZOLLES Sébastien**  
Ingénieur territorial, Conseil départemental de la Haute-Loire
- **Monsieur CZIZEK Laurent**  
Adjoint technique principal de 2ème classe, mairie de BRIVES-CHARENSAC
- **Monsieur DALLE David**  
Agent de maîtrise principal, Conseil départemental de la Haute-Loire

**- Madame DANCETTE Marie-Pierre née CHAPON**

Adjointe technique principale de 2ème classe, Conseil départemental de la Haute-Loire

**- Monsieur DARLE Stéphane**

Adjoint au maire, mairie de FELINES

**- Monsieur DEBARD Bruno**

Adjoint technique principal de 1ère classe, Conseil départemental de la Haute-Loire

**- Madame DELPUECH MEGOZ Stéphanie née DELPUECH**

Puéricultrice hors classe, Conseil départemental de la Haute-Loire

**- Monsieur DUBREUIL Marc**

Adjoint technique principal de 1ère classe, mairie de SAINT PAL DE CHALENCON

**- Madame DUCHET Béatrice**

Adjointe administrative principale de 1ère classe, Conseil départemental de la Haute-Loire

**- Monsieur DURAND Yannick**

Attaché territorial, Conseil départemental de la Haute-Loire

**- Madame FAURE Valérie née CHANEL**

Technicienne de laboratoire médical, Centre hospitalier universitaire de SAINT-ÉTIENNE

**- Monsieur FAYOLLE Emmanuel**

Adjoint technique principal de 1ère classe, Conseil départemental de la Haute-Loire

**- Monsieur FAYOLLE Stéphane**

Agent de maîtrise, Conseil départemental de la Loire

**- Madame FERRENBACH Joëlle née LONJON**

Aide soignante, EHPAD SAINT-JACQUES – SAUGUES

**- Monsieur GADREAUD Vincent**

Technicien territorial, Conseil départemental de la Haute-Loire

**- Madame GAILLARD Claire née BOYER**

Conseillère municipale, mairie de BRIOUDE

**- Monsieur GALLOT Lionel**

Agent de maîtrise principal, Saint-Étienne Métropole

**- Monsieur GARDETTE Davy**

Ingénieur territorial, mairie de FRAISSES

**- Monsieur GAUTHIER Yves**

Adjoint technique principal de 1ère classe, Conseil départemental de la Haute-Loire

**- Monsieur GERPHAGNON William**

Ingénieur territorial, centre de gestion de la fonction publique territoriale



**- Madame GONNY Sylvie née FAYNEL**

Infirmière en soins généraux 2ème grade, centre hospitalier PIERRE GALLICE – LANGEAC

**- Madame GOUDARD Céline née JOUSSOUY**

Conseillère municipale, Syndicat Mixte pour la création et la gestion du conservatoire botanique du Massif Central

**- Monsieur HEYRAUD Thierry**

Attaché territorial, Conseil départemental de la Haute-Loire

**- Madame IMBERT Séverine**

Sage-femme hors classe, Conseil départemental de la Haute-Loire

**- Madame JAMOND Véronique née ALTHUSER**

Assistante familiale, Conseil départemental de la Haute-Loire

**- Madame JAMON-VIGNAL Anne-Marie née JAMON**

Adjointe administrative principale de 1ère classe, Communauté de communes des Sucs

**- Madame JOUVE Nadine née LEYDIER**

Aide-soignante, centre hospitalier PIERRE GALLICE - LANGEAC

**- Monsieur JUBAN Stéphane**

Technicien paramédical de classe supérieure, Conseil départemental de la Haute-Loire

**- Madame LAFFAY Sandrine**

Atsem principal de 1ère classe, mairie de VALS PRES LE PUY

**- Madame LAFON Mylène née JACQUET**

Adjointe administrative principale de 1ère classe, mairie de FIRMINY

**- Monsieur LAPEYRE Pierre**

Technicien principal de 1ère classe, Conseil départemental de la Haute-Loire

**- Madame LAPORTE Marie-Claire née PORTAL**

Agent de soins hospitaliers qualifié de classe supérieure, EHPAD SAINT-JACQUES - SAUGUES

**- Monsieur LAURICELLA Marcel**

Adjoint technique principal de 2ème classe, Conseil départemental de la Haute-Loire

**- Monsieur LEGIVRE Christophe**

Agent de maîtrise principal, Syndicat Mixte pour la création et la gestion du conservatoire botanique du Massif Central

**- Monsieur LONJON Olivier**

Agent de maîtrise, Communauté de communes des Rives du Haut-Allier

**- Madame LONJON Véronique**

Agent de soins hospitaliers qualifié de classe normale, EHPAD SAINT-JACQUES - SAUGUES

**- Madame LOPEZ Valérie née LACHAUME**

Adjointe technique principale de 2ème classe, mairie de SAINT-ETIENNE

**- Madame LOUBIER Valérie**

Agent de services hospitaliers qualifié de classe supérieure, centre hospitalier PIERRE GALLICE - LANGEAC

**- Monsieur LUPO Corrado**

Agent de maîtrise principal, Saint-Étienne Métropole

**- Madame MACHABERT Sandrine**

Adjointe administrative principale de 1ère classe, mairie de MONISTROL-SUR-LOIRE

**- Monsieur Malfant Michel**

Adjoint technique principal de 1ère classe, Conseil départemental de la Haute-Loire

**- Monsieur MALLEYS Olivier**

Adjoint technique principal, Conseil départemental de la Haute-Loire

**- Madame MANSOT Luce née Malfant**

Adjointe au maire de CHAVANAC LAFAYETTE, Syndicat Mixte pour la création et la gestion du conservatoire botanique du Massif Central

**- Monsieur MARIE-CLAIRE Jacques-Henri**

Adjoint administratif principal de 2ème classe, Conseil départemental de la Haute-Loire

**- Madame MARTIN Marie née Babet**

Agent de services hospitaliers qualifié de classe supérieure, centre hospitalier PIERRE GALLICE - LANGEAC

**- Monsieur MATHIEU Laurent**

Adjoint technique principal, Conseil départemental de la Haute-Loire

**- Monsieur MEDARD Xavier**

ATSEM principal de 1ère classe, mairie de BRIOUDE

**- Monsieur MENUT Joël**

Agent de maîtrise principal, Conseil départemental de la Haute-Loire

**- Monsieur MERLE Serge**

Conseiller municipal, mairie de SAINT JULIEN DES CHAZES

**- Madame MIRAMAND Sandrine née Sylvestre**

Puéricultrice de classe supérieure, Conseil départemental de la Haute-Loire

**- Monsieur MOUNIER Paul**

Adjoint technique principal de 1ère classe, Conseil départemental de la Haute-Loire

**- Madame MOUSSIER Béatrice née Bernard**

Ouvrière principale de 1ère classe, EHPAD SAINT-JACQUES - SAUGUES

**- Monsieur NAMUR Dimitri**

Agent de maîtrise, Conseil départemental de la Haute-Loire

**- Madame NOEL Pascale née VERNIERE**

Maire de SALZUIT, Syndicat Mixte pour la création et la gestion du conservatoire botanique du Massif Central

**- Madame PAGES Marie-Luce née BELLAND**

Assistante de conservation, Conseil départemental de la Haute-Loire

**- Monsieur PASCALONG Noël**

Agent de maîtrise principal, Conseil départemental de la Haute-Loire

**- Madame PASSEMARD Nicole née FOUILLIT**

Adjointe administrative principale de 1ère classe, Conseil départemental de la Haute-Loire

**- Monsieur PATOUILLARD Hubert**

Agent de maîtrise, Conseil départemental de la Haute-Loire

**- Madame PERRIER Michelle**

Adjointe technique territoriale principale de 1ère classe, mairie de TENCE

**- Madame PERRILLON Danièle née BARRALLON**

Rédactrice principale de 1ère classe, mairie de RIOTORD

**- Monsieur PESSEAT Emmanuel**

Agent de maîtrise principal, Conseil départemental de la Haute-Loire

**- Monsieur PEYRARD Christian**

Agent de maîtrise principal, mairie de RIOTORD

**- Madame PICARD-PICHON Cécile née PICARD**

Assistante socio-éducative de classe exceptionnelle, Conseil départemental de la Loire

**- Madame PIETTE Sylvie née CARE**

Aide-soignante principale, centre hospitalier PIERRE GALLICE - LANGEAC

**- Monsieur POLLET Gilles**

Technicien principal de 1ère classe, Conseil départemental de la Haute-Loire

**- Madame PORTE Isabelle**

Adjointe administrative principale de 2ème classe, mairie de SAINT PAL DE CHALENCON

**- Monsieur POULY Laurent**

Agent de maîtrise principal, Conseil départemental de la Haute-Loire

**- Monsieur QUINTIN Jean-Luc**

Agent territorial, mairie de FELINES

**- Madame RAFFIER Brigitte née PONTVIANNE**

Adjointe administrative principale de 2ème classe, Conseil départemental de la Haute-Loire

**- Madame RENAUDIER Mathilde**

Adjointe du patrimoine principal de 2ème classe, mairie d'UNIEUX

- **Madame REY Michèle**  
Attachée principale, Conseil départemental de la Haute-Loire
- **Madame REYMOND Véronique**  
Assistante socio-éducative de classe exceptionnelle, Conseil départemental de la Loire
- **Madame REY SAGNARD Myriam née REY**  
Adjointe administrative principale de 2ème classe, Conseil départemental de la Haute-Loire
- **Madame RIBEIRO Céline née GUIMARD**  
Assistante socio-éducative, Conseil départemental de la Loire
- **Monsieur RIBEYRON Michel**  
Adjoint au maire de SAINT ANDRE DE CHALENCON
- **Monsieur RICHARD Cédric**  
Adjoint technique principal de 1ère classe, Conseil départemental de la Haute-Loire
- **Madame ROBERT Carine née CLEMENCON**  
Attachée principale, Conseil départemental de la Haute-Loire
- **Monsieur ROBERT Joël**  
Ingénieur en chef hors classe, Conseil départemental de la Haute-Loire
- **Monsieur ROBIN Stéphane**  
Adjoint technique principal de 1ère classe, Conseil départemental de la Haute-Loire
- **Madame ROCHEDIX Sylvie née MONTERYMARD**  
Adjoint administratif principal 1ère classe /secrétaire de mairie, mairie de MONTREGARD
- **Monsieur ROCHE Jean-Paul**  
Agent de maîtrise principal, Conseil départemental de la Haute-Loire
- **Madame ROCHETTE Hélène née MIKOLAJCZAK**  
Puéricultrice hors classe, Conseil départemental de la Haute-Loire
- **Monsieur ROCHE Vincent**  
Agent de maîtrise principal, Conseil départemental de la Haute-Loire
- **Monsieur ROIRON Serge**  
Adjoint du patrimoine principal, Conseil départemental de la Haute-Loire
- **Madame ROSIER Laurence**  
Adjointe technique principale de 2ème classe, Conseil départemental de la Haute-Loire
- **Madame ROUX Delphine née BADON**  
Infirmière de classe supérieure, centre hospitalier PIERRE GALLICE - LANGEAC
- **Madame ROUX Nadia née JOURDE**  
Adjointe technique principale de 1ère classe, centre de gestion de la fonction publique territoriale

- **Madame SABATIER Marie-Danielle née LABOULE**  
Agent de soins hospitaliers qualifié de classe supérieure, EHPAD SAINT-JACQUES - SAUGUES
- **Madame SAINT-GERMAIN Myriam née PAGES**  
Aide-soignante principale, centre hospitalier PIERRE GALLICE - LANGEAC
- **Madame SANGUINEDE Elisabeth née PAILHES**  
Adjointe technique principale de 1ère classe, Conseil départemental de la Haute-Loire
- **Madame SAVENIER Sonia née ARSAC**  
Agent territorial, mairie du CHAMBON-SUR-LIGNON
- **Madame SCHOEPS Chrislaine**  
Rédactrice principale de 1ère classe, Conseil départemental de la Haute-Loire
- **Monsieur SIGAUD Gilles**  
Technicien principal de 2ème classe, Conseil départemental de la Haute-Loire
- **Madame SOLILY Virginie née VIGIER**  
Rédacteur principal 1ere classe, Conseil départemental de la Loire
- **Monsieur SOUVIGNET Hervé**  
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe, mairie de RIOTORD
- **Madame TEYSSIER Florence**  
Technicienne paramédicale, Conseil départemental de la Haute-Loire
- **Monsieur TEYSSIER Marcel**  
Technicien territorial, Conseil départemental de la Haute-Loire
- **Madame THEVENET Sophie**  
Assistante socio-éducative de classe exceptionnelle, Conseil départemental de la Loire
- **Madame TRAMONTIN Karine**  
Infirmière de classe supérieure, centre hospitalier PIERRE GALLICE - LANGEAC
- **Madame TREINS Céline née BREBION**  
Infirmière soins généraux 1er grade, centre hospitalier PIERRE GALLICE - LANGEAC
- **Madame VALANTIN Chantal née CHARBONNIER**  
Adjointe d'animation principale de 1ère classe, mairie d'YSSINGEAUX
- **Monsieur VERRIER Laurent**  
Technicien principal de 2ème classe, Conseil départemental de la Haute-Loire
- **Monsieur VIDAL Christian**  
Ouvrier principal de 1ère classe, EHPAD SAINT-JACQUES - SAUGUES
- **Monsieur ZAGORDA Vincent**  
Technicien principal de 2ème classe, mairie du CHAMBON FEUGEROLLES

Article 2 : La médaille d'honneur régionale, départementale et communale échelon VERMEIL est décernée à :

- **Monsieur ALDEA Nicolae**

Agent de maîtrise principal, mairie de BRIOUDE

- **Madame BONNEFOY Béatrix née MARRET**

Adjointe administrative principale, Conseil départemental de la Haute-Loire

- **Monsieur BONNET René**

Adjoint technique principal de 1ère classe, Conseil départemental de la Haute-Loire

- **Madame BOUCHET Françoise née SADOWSKI**

Rédactrice principale de 1ère classe, Saint-Étienne Métropole

- **Monsieur BROUSSARD Franck**

Adjoint technique principal de 1ère classe, mairie de BRIVES-CHARENSAC

- **Monsieur CHALENDARD Christophe**

Adjoint technique principal de 1ère classe, Conseil départemental de la Haute-Loire

- **Monsieur CHANGEA Richard**

Agent de maîtrise principal, Conseil départemental de la Haute-Loire

- **Monsieur CHANTRE Jean-Claude**

Adjoint technique principal de 1ère classe, Communauté de communes Marches du Velay-Rochebaron

- **Madame DA CUNHA Viviane née AULAGNON**

Rédactrice principale de 1ère classe, mairie de MONISTROL SUR LOIRE

- **Monsieur DALMASSO Olivier**

Technicien principal de 1ère classe, mairie de SAINT ETIENNE

- **Monsieur DELAIR Gérard**

Technicien territorial, Conseil départemental de la Haute-Loire

- **Madame DENTIL Maryse**

Aide-soignante principale, centre hospitalier PIERRE GALLICE – LANGEAC

- **Monsieur DUPIN Jacques**

Adjoint technique principal de 1ère classe, mairie de BRIVES-CHARENSAC

- **Monsieur EXBRAYAT Eric**

Technicien territorial, Conseil départemental de la Haute-Loire

- **Madame GOSSELIN Michelle née FARIGOULES**

Attachée territoriale, mairie de BRIOUDE

**- Madame GRANGE Françoise née WOJTOWICZ**

Éducatrice territoriale de jeunes enfants, communauté de communes du PAYS DE MONTFAUCON

**- Monsieur GRANGHON Jean**

Conseiller municipal, mairie de FELINES

**- Monsieur GREGOIRE David**

Ingénieur territorial, Conseil départemental de la Haute-Loire

**- Monsieur GUY Jean-Pierre**

Adjoint technique principal 1ère classe, mairie de Saint-Etienne

**- Monsieur LAVAL Roger**

Agent de maîtrise principal, Conseil départemental de la Haute-Loire

**- Madame LEBRAT Laurence**

Rédactrice principale de 1ère classe, mairie de LANGEAC

**- Madame MADEIRA Valérie née DUMAS**

Adjointe administrative principale de 2ème classe, Saint-Étienne Métropole

**- Monsieur MEYZONET Philippe**

Maire de FELINES

**- Monsieur MOGIER Jacques**

Agent de maîtrise principal, Conseil départemental de la Haute-Loire

**- Monsieur NOUVEL Christophe**

Conseiller socio-éducatif, Conseil départemental de la Loire

**- Madame OLEON Isabelle née MALLEGUE**

Adjointe technique principale de 1ère classe, mairie de BRIOUDE

**- Madame OLIVIER Corinne née BADON**

Infirmière de classe supérieure, centre hospitalier PIERRE GALLICE - LANGEAC

**- Monsieur PERRE Gilles**

Agent de maîtrise, SYNDICAT DE GESTION DES EAUX DU VELAY

**- Madame PIOTROWSKI Nadine**

Directrice, Conseil départemental de la Loire

**- Monsieur ROUFFIAC Bernard**

Adjoint technique principal de 1ère classe, Conseil départemental du Puy-de-Dôme

**- Madame ROYON Isabelle**

Atsem principale de 1ère classe, mairie de BAS-EN-BASSET

**- Monsieur ROYON Thierry**

Attaché principal, Communauté de communes des Sucs

- **Monsieur SALANON Hervé**  
Ingénieur principal, Conseil départemental de la Haute-Loire
- **Madame SAUZY Claude**  
Assistante socio-éducative de classe exceptionnelle, Conseil départemental de la Loire
- **Madame SERRES Roselyne née EYRAUD**  
Attachée, directrice générale des services, Communauté de communes Cayres-Pradelles
- **Madame SOTTON Sandrine née BANCEL**  
Agent de maîtrise, mairie de FIRMINY
- **Monsieur SOUVIGNET Philippe**  
Adjoint technique principal de 1ère classe, Conseil départemental de la Haute-Loire
- **Monsieur TAVERNIER Marc**  
Agent de maîtrise, Conseil départemental de la Haute-Loire
- **Monsieur TEYSSONNEIRE Didier**  
Adjoint technique principal de 1ère classe, Conseil départemental de la Haute-Loire
- **Monsieur TOUZEAU Franck**  
Agent de maîtrise principal, mairie de FIRMINY
- **Madame VALLET Geneviève née SZAREK**  
Technicienne principale de 1ère classe, Saint-Étienne Métropole
- **Madame VEDEL Marie-Laure**  
Attachée territoriale, Conseil départemental de la Haute-Loire
- **Monsieur VOILLIOT Pascal**  
Agent de maîtrise, mairie du CHAMBON-SUR-LIGNON

Article 3 : La médaille d'honneur régionale, départementale et communale échelon OR est décernée à :

- **Madame BARRY Marie-Hélène**  
Aide-soignante principale, centre hospitalier PIERRE GALLICE – LANGEAC
- **Monsieur BELLEDENT Bernard**  
Attaché hors classe, Conseil départemental de la Haute-Loire
- **Monsieur BRIVES Didier**  
Agent de maîtrise principal, SYNDICAT DE GESTION DES EAUX DU VELAY
- **Mme COURRIOL Françoise**  
Adjointe technique principale de 1ère classe, Conseil départemental de la Haute-Loire



- **Monsieur DARLE André**  
Ancien conseiller municipal, mairie de FELINES
- **Monsieur DROSIN Sylvain**  
Agent de maîtrise principal, Conseil départemental de la Haute-Loire
- **Monsieur DUCHET Jean-François**  
Adjoint technique principal de 1ère classe, Conseil départemental de la Haute-Loire
- **Monsieur ERNANDES Thierry**  
Agent de maîtrise principal, Syndicat mixte pour la création et la gestion du conservatoire botanique du Massif Central
- **Madame LAYES-LIABOEUF Monique**  
Technicienne, Saint-Étienne Métropole
- **Monsieur LECRAS Edmond**  
Adjoint technique principal, Conseil départemental de la Haute-Loire
- **Monsieur MALLET Jean-Paul**  
Ouvrier principal de 1ère classe, centre hospitalier PIERRE GALLICE - LANGEAC
- **Madame MIALON Émilie**  
Aide-soignante principale, centre hospitalier PIERRE GALLICE - LANGEAC
- **Monsieur ROCHETTE Gilles**  
Agent technique territorial principal de 1ère classe, SYNDICAT DE GESTION DES EAUX DU VELAY
- **Madame ROUX Alix**  
Rédactrice, Conseil départemental de la Loire
- **Monsieur SAMUEL Bruno**  
Attaché territorial principal, mairie de SAINT JUST MALMONT
- **Monsieur SOUVIGNET-MOUNIER Christian**  
Rédacteur principal de 1ère classe, mairie de SAINT JUST MALMONT
- **Monsieur SUC Daniel**  
Technicien principal de 1ère classe, Conseil départemental de la Haute-Loire

ARTICLE 4 : Le secrétaire général et le directeur des services du cabinet de la préfecture sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Fait au Puy-en-Velay, le 27 DEC. 2021

Le Préfet de la Haute-Loire



Eric ETIENNE

Voies et délais de recours

*Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du préfet de la Haute-Loire et d'un recours hiérarchique auprès du ministre de l'intérieur.*

*Conformément aux dispositions des articles R. 421-1 à R. 421-5 du code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Clermont-Ferrand dans le délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.*

43\_Pref\_Préfecture Haute-Loire

43-2021-12-17-00008

Arrêté préfectoral SPB N° 2021 / 75 du  
17décembre 2021 prononçant le transfert à la  
commune de Mézères des parcelles cadastrées A  
333 et A 334 appartenant aux sections de  
Planèze - de Fau et de Vioches - commune de  
MEZERES -



**PRÉFET  
DE HAUTE-LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Sous-  
préfecture  
de Brioude**

**ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° 2021 / 75 DU 17 DECEMBRE 2021 PRONONÇANT LE TRANSFERT  
À LA COMMUNE DE MEZERES  
DES PARCELLES CADASTRÉES A 333 ET A 334 APPARTENANT AUX SECTIONS DE  
PLANEZE, DE FAU ET DE VIOCHE  
- COMMUNE DE MEZERES -**

Le préfet de la Haute-Loire

**VU** les articles L.2411-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2411-12-2 ;

**VU** le décret du Président de la République du 29 juillet 2020 portant nomination de Monsieur Eric ETIENNE en qualité de préfet de la Haute-Loire ;

**VU** le décret du Président de la République du 8 juin 2021 portant nomination de Madame Catherine HALLER en qualité de sous-préfète de l'arrondissement de Brioude ;

**VU** l'arrêté préfectoral n° SG/COORDINATION N°2021-50 en date du 1<sup>er</sup> juillet 2021, portant délégation de signature à Madame Catherine HALLER, sous-préfète de l'arrondissement de Brioude ;

**VU** la délibération du conseil municipal de Mézères, en date du 3 juin 2021, sollicitant le transfert à la commune des parcelles cadastrées A 333 et A 334, appartenant aux sections de Planèze, de Fau et de Vioche, afin d'agrandir un terrain servant de décharge communale exclusivement réservée aux habitants de la commune et construire une antenne de téléphonie mobile ;

**VU** le certificat d'affichage de la délibération du conseil municipal, séance du 3 juin 2021, établi par le maire;

**VU** la publication de la délibération précitée dans un journal habilité à recevoir des annonces légales ;

**CONSIDÉRANT** que le transfert à la commune de tout ou partie des biens, droits et obligations d'une section peut être prononcé par le représentant de L'État, à la demande du conseil municipal afin de mettre en œuvre un objectif d'intérêt général, conformément à l'article L2411-12-2 ;

**SUR** la proposition de la secrétaire générale de la sous-préfecture de Brioude ;

**ARRÊTE**

**ARTICLE 1<sup>ER</sup>**

Les parcelles cadastrées A 333 et A 334 appartenant aux sections de Planèze, de Fau et de Vioche, sont transférées à la commune de Mézères.

**ARTICLE 2**

Le présent arrêté sera porté à la connaissance du public par affichage en mairie de Mézères.

.../...

**ARTICLE 3:**

Le maire de Mézères est chargé d'accomplir toutes les formalités domaniales et fiscales nécessaires à ce transfert.

**ARTICLE 4 :**

La secrétaire générale de la sous-préfecture de Brioude est chargée de l'exécution du présent arrêté. Le présent arrêté sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Brioude, le 17 décembre 2021  
Pour le préfet et par délégation,  
La sous-préfète,

*SIGNE*

Catherine HALLER

Conformément aux dispositions de l'article R421-5 du code de la Justice Administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif dans le délai de 2 mois à compter de sa notification conformément à l'article R421-1 du même code.

Afin de prévenir tout contentieux, un recours gracieux peut être exercé auprès de mes services dans ce même délai de 2 mois.

*Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)*

43\_SDIS\_Service départemental d'incendie et de secours de Haute-Loire

43-2021-11-10-00002

2021 09 Arrêté portant attribution de la médaille d'honneur des SP au titre de la promotion du 4 dec 21



**PRÉFET  
DE HAUTE-LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction  
Départementale  
des services  
d'incendie et de secours**

**ARRETE SDIS N° 2021-09 EN DATE DU 10 NOVEMBRE 2021  
PORTANT ATTRIBUTION DE LA MEDAILLE D'HONNEUR DES SAPEURS-POMPIERS  
AU TITRE DE LA PROMOTION DU 4 DECEMBRE 2021**

Le préfet de la Haute-Loire

**VU** le code de la sécurité intérieure ;

**VU** le décret n° 2017-1155 du 10 juillet 2017 modifié relatif à la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers ;

**SUR** proposition du directeur départemental des services d'incendie et de secours ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1 :**

La médaille d'honneur des sapeurs-pompiers est décernée aux sapeurs-pompiers dont les noms suivent, qui ont constamment fait preuve de dévouement :

**Médaille d'ancienneté :**

➤ **Echelon Bronze :**

- M. AMARAT Damien, Sapeur de 1ère classe de sapeurs-pompiers volontaires au centre d'incendie et de secours de Beaulieu
- M. AUDIGIER Romain, Sergent de sapeurs-pompiers volontaires au centre d'incendie et de secours de Rosières
- M. BADIOU Tanguy, Caporal de sapeurs-pompiers volontaires au centre d'incendie et de secours d'Yssingaux
- M. BAY Julien, Caporal-chef de sapeurs-pompiers volontaires au centre d'incendie et de secours du Puy-en-Velay
- M. BOUCHET Jérôme, Caporal-chef de sapeurs-pompiers volontaires au centre d'incendie et de secours de Dunières
- Mme BOUTHEON Laurie, Caporal-chef de sapeurs-pompiers volontaires au centre d'incendie et de secours de St-Pal-en-Chalencon
- Mme CHAMBEFORT Lauriane, Sapeur de 1ère classe de sapeurs-pompiers volontaires au centre d'incendie et de secours du Brignon/Solignac
- M. CHANAL Hugo, Caporal de sapeurs-pompiers professionnels au centre d'incendie et de secours du Puy en Velay
- M. CHAZALMARTIN Kevin, Sergent de sapeurs-pompiers volontaires au centre d'incendie et de secours de Ste-Sigolène/St Pal de Mons
- Mme CHONION Maud, Caporal-chef de sapeurs-pompiers volontaires au centre d'incendie et de secours de Pradelles
- M. COURBET Quentin, Caporal de sapeurs-pompiers volontaires au centre d'incendie et de secours du Puy en Velay

- M. DELOFFRE Marc-Antoine, Caporal-chef de sapeurs-pompiers volontaires au centre d'incendie et de secours de Ste Florine
- M. DELOLME Jean-Christophe, Caporal-chef de sapeurs-pompiers volontaires au centre d'incendie et de secours de St Jeures
- M. DI STEFANO Nicolas, Sergent de sapeurs-pompiers volontaires au centre d'incendie et de secours du Brignon/Solignac
- M. DUBOIS Jérôme, Caporal de sapeurs-pompiers volontaires au centre d'incendie et de secours de St Georges Mazeyrat
- M. DUBREUIL Rémi, Sergent de sapeurs-pompiers volontaires au centre d'incendie et de secours de St Pal en Chalencon
- Mme FAYON Sylvie, Médecin Capitaine de sapeurs-pompiers volontaires au centre d'incendie et de secours de Bournoncle/Arvant
- Mme FERREIRA Virginie, Sergent de sapeurs-pompiers volontaires au centre d'incendie et de secours de Lempdes sur Allagnon
- M. GIBERT Mathias, Caporal de sapeurs-pompiers volontaires au centre d'incendie et de secours de St Vincent
- Mme HERITIER Céline, Caporal de sapeurs-pompiers volontaires au centre d'incendie et de secours du Mazet St Voy
- M. JOUHANNEL Pierre, Sergent de sapeurs-pompiers volontaires au centre d'incendie et de secours de Cayres
- Mme LIABEUF Katia, Caporal de sapeurs-pompiers volontaires au centre d'incendie et de secours de Cayres
- Mme MALEGUE Audrey, Sapeur de 1<sup>ère</sup> classe de sapeurs-pompiers volontaires au centre d'incendie et de secours de Craponne sur Arzon
- M. MICHEL Mathieu, Sergent de sapeurs-pompiers volontaires au centre d'incendie et de secours du Brignon/Solignac
- M. MONTEILLER Rémi, Caporal-chef de sapeurs-pompiers volontaires au centre d'incendie et de secours de Ste Sigolène/St Pal de Mons
- M. MOREL Pierrick, Sergent de sapeurs-pompiers volontaires au centre d'incendie et de secours de St Paulien
- Mme MOULIN Véronique, Infirmier Principal de sapeurs-pompiers volontaires au centre d'incendie et de secours de Velay Semène
- Mme NOUVET Céline, Sapeur de 2<sup>ème</sup> classe de sapeurs-pompiers volontaires au centre d'incendie et de secours d'Yssingeaux
- Mme OLIVEIRA DA CRUZ Mélanie, Sapeur de 1<sup>ère</sup> classe de sapeurs-pompiers volontaires au centre d'incendie et de secours de Champagnac le Vieux
- M. OLIVIERI Kevin, Caporal de sapeurs-pompiers volontaires au centre d'incendie et de secours de Beauzac
- M. OYONARTE Frédéric, Caporal-chef de sapeurs-pompiers volontaires au centre d'incendie et de secours du Puy en Velay
- M. PETIT Thibaut, Caporal de sapeurs-pompiers volontaires au centre d'incendie et de secours de Fay sur Lignon
- Mme PEYROUX Lucie, Caporal de sapeurs-pompiers volontaires au centre d'incendie et de secours de Lavoute Chilhac
- M. PORTAL Cédric, Sapeur de 1<sup>ère</sup> classe de sapeurs-pompiers volontaires au centre d'incendie et de secours de Beaulieu
- Mme QUINTIN Berengère, Sergent de sapeurs-pompiers volontaires au centre d'incendie et de secours de St Paulien
- M. REY Clément, Sergent de sapeurs-pompiers volontaires au centre d'incendie et de secours du Monastier sur Gazeille
- Mme REYNAUD Elodie, Sergent de sapeurs-pompiers volontaires au centre d'incendie et de secours du Monastier sur Gazeille
- Mme ROMIEU Aurélie, Infirmier Principal de sapeurs-pompiers volontaires au centre d'incendie et de secours de Laussonne
- Mme ROUX-CHARRA Emmanuelle, Infirmier Principal de sapeurs-pompiers volontaires au centre d'incendie et de secours de St Romain Lachalm
- Mme RUSSIER Fanny, Sapeur de 1<sup>ère</sup> classe de sapeurs-pompiers volontaires au centre d'incendie et de secours du Mazet St Voy
- M. SIGAUD Cédric, Caporal de sapeurs-pompiers volontaires au centre d'incendie et de secours d'Aurec sur Loire



- M. RUSSIER Joris, Sergent de sapeurs-pompiers volontaires au centre d'incendie et de secours du Chambon sur Lignon
- Mme TEYSSIER Lauriane, Caporal-chef de sapeurs-pompiers volontaires au centre d'incendie et de secours Riotord
- M. SOULIER Alex, Sergent de sapeurs-pompiers volontaires au centre d'incendie et de secours de Lempdes sur Allagnon
- M. VACHER Vincent, Sergent de sapeurs-pompiers volontaires au centre d'incendie et de secours de Ste Sigolène / St Pal de Mons
- Mme VAN DER LINDEN Nicolette, Infirmier Principal de sapeurs-pompiers volontaires au centre d'incendie et de secours du Chambon sur Lignon

➤ **Echelon Argent :**

- M. AGRAIN Nicolas, Sapeur de 1ère classe de sapeurs-pompiers volontaires au centre d'incendie et de secours du Brignon/Solignac
- M. ARNAUD Jean-Paul, Sergent de sapeurs-pompiers volontaires au centre d'incendie et de secours de Landos
- M. BARLET Brice, Sergent-chef de sapeurs-pompiers professionnels au centre d'incendie et de secours du Puy en Velay
- M. BAY Frédéric, Sergent-chef de sapeurs-pompiers volontaires au centre d'incendie et de secours du Brignon/Solignac
- M. BEAUD Lionel, Sergent-chef de sapeurs-pompiers volontaires au centre d'incendie et de secours de Paulhaguet
- M. BEGEY Philippe, Caporal-chef de sapeurs-pompiers volontaires au centre d'incendie et de secours de Loudes
- M. BERNARD André Sapeur de 1ère classe de sapeurs-pompiers volontaires au centre d'incendie et de secours de Landos
- M. BOISSIER Christophe, Sapeur de 1ère classe de sapeurs-pompiers volontaires au centre d'incendie et de secours de Siaugues Ste Marie
- M. BOUCHET Laurent, Sergent de sapeurs-pompiers volontaires au centre d'incendie et de secours d'Aurec sur Loire
- M. CANCADE Stéphane, Adjudant de sapeurs-pompiers volontaires au centre d'incendie et de secours de Riotord
- M. CHANAL Ludovic Sapeur de 1ère classe de sapeurs-pompiers volontaires au centre d'incendie et de secours de Fay sur Lignon
- M. CHARBONNIER Jean-Louis, Sergent de sapeurs-pompiers volontaires au centre d'incendie et de secours de St Georges/Mazeyrat
- M. CHARROIN Sylvain, Sergent de sapeurs-pompiers volontaires au centre d'incendie et de secours de Riotord
- M. CHAUCHAT Didier, Caporal-chef de sapeurs-pompiers volontaires au centre d'incendie et de secours de Saugues
- M. CHOMARAT Jean-Jacques, Sergent de sapeurs-pompiers volontaires au centre d'incendie et de secours de Ste Sigolène / St Pal de Mons
- M. COMPASSO Vincenzo, Sapeur de 1ère classe de sapeurs-pompiers volontaire au centre d'incendie et de secours du Brignon/Solignac
- M. DECITRE Serge, Caporal-chef de sapeurs-pompiers volontaires au centre d'incendie et de secours de St Romain Lachalm
- Mme DIDIER Laëtitia, Colonelle de sapeurs-pompiers professionnels à la Direction Départementale des Services d'Incendie et de Secours
- M. FOURNIER Armand, Adjudant-chef de sapeurs-pompiers volontaires au centre d'incendie et de secours de St Pierre Duchamp
- M. IRLANDE Philippe, Adjudant-chef de sapeurs-pompiers volontaires au centre d'incendie et de secours de Siaugues Ste Marie
- M. JANISSET Arnaud, Adjudant de sapeurs-pompiers volontaires au centre d'incendie et de secours de Bas en Basset
- M. LANIEL Jérôme, Caporal-chef de sapeurs-pompiers volontaire au centre d'incendie et de secours d'Yssingeaux

- M. MASCRET Jérôme, Adjudant-chef de sapeurs-pompiers volontaires au centre d'incendie et de secours de Montfaucon
- M. MATHEVON Richard, Sergent-chef de sapeurs-pompiers volontaires au centre d'incendie et de secours au centre d'incendie et de secours de Chomelix
- M. MOUILLAUD Pierrick, Sergent de sapeurs-pompiers volontaires au centre d'incendie et de secours du Brignon/Solignac
- Mme PEREIRA Florence, Adjudant-chef de sapeurs-pompiers volontaires au centre d'incendie et de secours de Brioude
- Mme POURCHON Florence, Sapeur de 1ère classe de sapeurs-pompiers volontaires au centre d'incendie et de secours de Villeuneuve/St Ilpize
- M. PRORIOL Fabien, Caporal-chef de sapeurs-pompiers volontaires au centre d'incendie et de secours de St Pal de Chalencon
- M. PUGNERES Jeffrey, Adjudant-chef de sapeurs-pompiers volontaires au centre d'incendie et de secours de Langeac
- M. REDON Jean-Michel, Sapeur de 1ère classe de sapeurs-pompiers volontaires au centre d'incendie et de secours de Loudes
- M. ROLLAND Raphaël, Lieutenant de sapeurs-pompiers volontaires au centre d'incendie et de secours de Pradelles
- Mme ROBLIN Angéline, Sergent de sapeurs-pompiers volontaires au centre d'incendie et de secours de Bournoncle / Arvant
- Mme SABATIER Sylvie, Caporal-chef de sapeurs-pompiers volontaires au centre d'incendie et de secours de Saugues
- M. SOUVIGNET Jean-Paul, Caporal de sapeurs-pompiers volontaires au centre d'incendie et de secours d'Yssingeaux
- M. TRESCARTE Pascal, Adjudant-chef de sapeurs-pompiers volontaires au centre d'incendie et de secours d'Allègre
- M. VIALLARD Sébastien, Caporal-chef de sapeurs-pompiers professionnels au centre d'incendie et de secours du Puy en Velay
- M. VIDAL Laurent, Sapeur de 1ère classe de sapeurs-pompiers volontaires au centre d'incendie et de secours de St Vincent


➤ **Echelon Or :**

- M. ARNOULT Laurent, Caporal de sapeurs-pompiers volontaires au centre d'incendie et de secours de Langeac
- M. AULANIER Cyrille, Adjudant-chef de sapeurs-pompiers volontaires au centre d'incendie et de secours de Vorey sur Arzon
- M. BERNARD Samuel, Infirmier Principal de sapeurs-pompiers volontaires au centre d'incendie et de secours de St Just Malmont
- M. BESSON Frédéric, Adjudant-chef de sapeurs-pompiers professionnels au centre d'incendie et de secours du Puy en Velay
- M. BONNEFOY Henri, Adjudant-chef de sapeurs-pompiers volontaires au centre d'incendie et de secours de Tence
- M. BOULON Laurent, Adjudant-chef de sapeurs-pompiers professionnels à la Direction Départementale des Services d'Incendie et de Secours
- M. CHANTRE Luc, Adjudant-chef de sapeurs-pompiers volontaires au centre d'incendie et de secours du Chambon sur Lignon
- M. CHOUVELON Eric, Sergent de sapeurs-pompiers volontaires au centre d'incendie et de secours de Siaugues-Ste-Marie
- M. CONGIU Serge, Sergent honoraire de sapeurs-pompiers volontaires au centre d'incendie et de secours de Brioude
- M. DEFAY Thierry, Adjudant-chef de sapeurs-pompiers volontaires au centre d'incendie et de secours de Laussonne
- M. DEPARDIEU Thierry, Médecin Capitaine de sapeurs-pompiers volontaires au centre d'incendie et de secours d'Auzon
- M. EXBRAYAT Richard, Adjudant-chef de sapeurs-pompiers professionnels au centre d'incendie et de secours du Puy en Velay
- M. GUILLAUMIN Paul, Médecin Commandant de sapeurs-pompiers volontaires au centre d'incendie et de secours de Craponne sur Arzon
- M. MARION Damien, Adjudant-chef de sapeurs-pompiers volontaires au centre d'incendie et de secours d'Auzon

- M. MULLERKE Patrick, Caporal de sapeurs-pompiers volontaires au centre d'incendie et de secours de Langeac
- M. PEYRARD Joël, Adjudant-chef de sapeurs-pompiers volontaires au centre d'incendie et de secours de St Romain Lachalm
- M. PEYRONNET Erwin, Adjudant-chef de sapeurs-pompiers professionnels au centre d'incendie et de secours du Puy en Velay
- M. PEYROUX Xavier, Sergent de sapeurs-pompiers volontaires au centre d'incendie et de secours de Lavoûte Chilhac
- M. PHILIPPON Laurent, Adjudant de sapeurs-pompiers professionnels au centre d'incendie et de secours du Puy en Velay
- M. RAYNAUD David, Adjudant-chef de sapeurs-pompiers volontaires au centre d'incendie et de secours de Brioude
- M. SOUVIGNET Alain, Adjudant-chef de sapeurs-pompiers volontaires au centre d'incendie et de secours de Montfaucon
- M. REVIRON Richard, Sapeur de 1ère classe de sapeurs-pompiers volontaires au centre d'incendie et de secours de Bas en Basset
- M. ROUX Jean-Pierre, Caporal-chef de sapeurs-pompiers volontaires au centre d'incendie et de secours de Velay Semène
- M. SOUVY Hervé, Lieutenant de sapeurs-pompiers volontaires au centre d'incendie et de secours de TENCE
- M. TALLOBRE Michel, Adjudant-chef de sapeurs-pompiers volontaires au centre d'incendie et de secours d'Allègre
- M. TALLOBRE Raphaël, Sapeur de 1ère classe de sapeurs-pompiers volontaires au centre d'incendie et de secours du Brignon/Solignac
- M. TAVERNIER Jean-Yves, Sapeur de 1ère classe de sapeurs-pompiers volontaires au centre d'incendie et de secours de Rosières
- M. THESSOT Bruno, Lieutenant de sapeurs-pompiers volontaires au centre d'incendie et de secours de de Beauzac
- M. VERDIER Thierry, Caporal-chef de sapeurs-pompiers volontaires au centre d'incendie et de secours de Blesle

➤ **Echelon Grand Or :**

- M. BERINGER Jean-Michel, Commandant de sapeurs-pompiers volontaires au centre d'incendie et de secours de Langeac
- M. CHAMBAS Marc, Capitaine honoraire de sapeurs-pompiers volontaires au centre d'incendie et de secours de St Pal en Chalencon
- M. COSTE Eric, Capitaine de sapeurs-pompiers volontaires au centre d'incendie et de secours de St Julien Chapeuil
- M. EXBRAYAT Jean-Pierre, Capitaine de sapeurs-pompiers volontaires au centre d'incendie et de secours de St Julien Chapeuil
- M. JAMON Michel, Sergent-chef de sapeurs-pompiers professionnels au centre d'incendie et de secours du Puy en Velay.

Le préfet,  
  
 Eric ETIENNE

43\_SDIS\_Service départemental d'incendie et de  
secours de Haute-Loire

43-2021-12-25-00001

2021 11 Arrêté portant nomination du référent  
volontariat

**ARRETE N° 2021-11**

LE MINISTRE DE L'INTERIEUR,

LA PRESIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA HAUTE-LOIRE,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article R. 1424-20-2 ;

Vu le code de la sécurité intérieure ;

Vu la loi n° 96-370 du 3 mai 1996 relative au développement du volontariat dans les corps de sapeurs-pompiers ;

Vu l'arrêté du 12 juin 2018 nommant M. Jean-Michel BERINGER au grade de commandant de sapeurs-pompiers volontaires à compter du 1<sup>er</sup> avril 2018 ;

Sur proposition du directeur départemental d'incendie et de secours de la Haute-Loire ;

**ARRÊTENT**

**Article 1** – M. Jean-Michel BERINGER, commandant du corps départemental de la Haute-Loire, est nommé référent pour le volontariat à compter du 15 novembre 2021.

**Article 2** – Conformément à l'article R. 421-1 du code de justice administrative, le tribunal administratif compétent peut être saisi par voie de recours formé contre la présente décision dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

**Article 3** – Le préfet de la Haute-Loire et la présidente du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours de la Haute-Loire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'État dans le département.

Fait à Paris, le 25 NOV. 2021

La présidente du conseil d'administration  
du service départemental d'incendie  
et de secours de la Haute-Loire



Marie-Agnès PETIT

Pour le ministre et par délégation,

**Le Préfet de la Haute-Loire**



Eric ETIENNE

Voies et délais de recours :

Le tribunal administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre la présente décision dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

43\_SDIS\_Service départemental d'incendie et de secours de Haute-Loire

43-2021-11-10-00003

2021-10 Arrêté portant habilitation de l'UDSP 43 à assurer la formation des JSP et à préparer le BNSP



**PRÉFET  
DE HAUTE-LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction  
Départementale  
des services  
d'incendie et de secours**

**ARRETE SDIS N° 2021-10 EN DATE DU 10/11/2021  
PORTANT HABILITATION DE L'UNION DEPARTEMENTALE DES SAPEURS-POMPIERS DE LA  
HAUTE-LOIRE À ASSURER LA FORMATION DES JEUNES SAPEURS-POMPIERS ET À  
PREPARER AU BREVET NATIONAL DE JEUNES SAPEURS-POMPIERS**

Le préfet de la Haute-Loire

**VU** le code général des collectivités territoriales ;

**VU** le code de la sécurité intérieure ;

**VU** la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 modifiée relative au contrat d'association ;

**VU** le décret n° 2000-825 modifié du 28 août 2000 relatif à la formation des jeunes sapeurs-pompiers et portant organisation du brevet national de jeunes sapeurs-pompiers ;

**VU** l'arrêté du 18 juillet 2014 relatif à la formation des animateurs de jeunes sapeurs-pompiers ;

**VU** l'arrêté du 8 octobre 2015 relatif aux jeunes sapeurs-pompiers ;

**VU** l'avis favorable du bureau du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours de la Haute-Loire en date du 10 novembre 2021 ;

**VU** la demande du président de l'union départementale des sapeurs-pompiers de la Haute-Loire en date du 3 novembre 2021 ;

**SUR** proposition du directeur départemental des services d'incendie et de secours ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1<sup>ER</sup> :**

L'union départementale des sapeurs-pompiers de la Haute-Loire est habilitée à assurer la formation des jeunes sapeurs-pompiers et à les préparer au brevet national de jeunes sapeurs-pompiers.

## ARTICLE 2 :

La présente habilitation est accordée pour une période de trois ans dans les conditions suivantes :

- L'équipe pédagogique départementale est constituée de formateurs titulaires du diplôme d'animateur de jeunes sapeurs-pompiers ;
- Le programme enseigné est celui défini dans le référentiel de formation des jeunes sapeurs-pompiers.


## ARTICLE 3 :

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Clermont-Ferrand dans le délai de deux mois à compter de sa publication.

## ARTICLE 4 :

Le directeur départemental des services d'incendie et de secours est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et du service départemental d'incendie et de secours de la Haute-Loire.

Au Puy-en-Velay, le 10/11/2021

Le préfet,  
  
Eric ETIENNE